BULLETIN D'INFORMATIONS SIROS

NOUS CONTACTER

Commune de Siros

20 Rue Carrerasse 64230 SIROS

Tel: 05 59 68 66 05 Fax: 05 59 68 72 80

Courriel: mairiesiros@orange.fr

www.siros.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h30-12h30/13h30-16h30 Mardi : 9h30-12h30/13h30-16h30

Mercredi : 9h30-12h00

Jeudi: 9h30-12h30/13h30-16h30

Vendredi: 9h30-12h30

Permanence du maire sur RDV:

Lundi : toute la journée Mercredi : à partir de 19h30 Vendredi : à partir de 19h30 Numéro de janvier 2020.



Le Maire Christophe Pando et le Conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

Dans ce nouveau bulletin municipal:

- L'Etat civil,
- Un nouvel employé communal,
- Développement durable, les déchets,
- L'école, restauration scolaire,
- Du côté de nos associations,
- La Police Municipale,
- Idélis : la ligne P8 à l'entrée du village,

- La fibre à SIROS en 2020,
- Réalisations 2019,
- Le CCAS,
- La gestion de la saligue,
- La saligue, sentier d'interprétation,
- Le PLUi,
- Le mot du Maire.

L'ÉTAT CIVIL.

Naissances.

Justine GAMO née le 29 janvier 2019,
Zoé VENZAC né le 22 mars 2019,
Loïs GRIGNET de ST LOUP né le 16 mai 2019,
Aliyah BEL HAFID née le 19 juillet 2019,
Maëlan DIARD né le 22 juillet 2019,
Alice BONNAUD née le 20 août 2019,
Andréa GARUZ MARTINEZ de POZO née le 9 septembre 2019,
Quentin SACAZE né le 19 octobre 2019,
Swan GRELLETY MENDEZ né le 29 octobre 2019.

Mariages.

DUMEN Benoit et CAZENAVE-GALIPIENZO Mélanie Julie le 22 juin 2019, DUVERNEUIL Jean-Denis et SFERRAZZA Carol Berthe le 13 juillet 2019, FILGUEIRA José Antonio et CABANNE Céline le 4 octobre 2019, FLISS Benoît François Philippe et LAMARCHE Laure le 19 octobre 2019.

Décès.

LEFFLER Michel le 5 mars 2019

UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL.

Depuis le mois de septembre, le jeune Clément SAUGUET qui travaillait déjà depuis quelques mois à l'entretien de notre village a signé un contrat d'apprentissage en alternance avec notre commune pour suivre une formation « aménagement paysager ».



DÉVELOPPEMENT DURABLE, LES DÉCHETS.

<u>CHAMPIONS DU TRI:</u> (mise à jour des chiffres, rapport annuel disponible en mairie).

En 2018, pour les communes de l'ancien Miey du Béarn :

102kg/hab/an d'ordures ménagères soit 2,5 fois moins que la moyenne nationale.

Le web usager est consultable à l'adresse suivante : http://pau.webusager.fr
Pour s'y connecter, merci de prendre avec vous vos références clients, notées sur la gauche de vos factures, au-dessus de l'adresse de collecte.



Nouveau : l'Agglomération vous prête un broyeur

Grâce au prêt de broyeurs, vous disposez d'un service complémentaire aux composteurs pour valoriser directement les déchets de jardin chez vous. Vous pouvez ainsi broyer les petites branches à la maison pour profiter de cette matière première, plutôt que de l'évacuer en déchetterie. En effet, le broyat peut être transformé en paillis ou intégré au compost; autant d'alternatives aux pesticides désormais interdits d'usage aux particuliers, qui fortifient les plantes en enrichissant le sol et réduisent les arrosages.

Le prêt de broyeurs est gratuit, comment ça marche ?

Obligation d'assister à une réunion d'information d'une heure sur l'utilisation du broyeur et les bonnes pratiques de jardinage. Il faut fournir une carte d'identité, justificatif de domicile et attestation d'assurance responsabilité civile. Vous devrez également signer une convention de prêt. A la suite de cette réunion, une carte de prêt vous est délivrée et vous donne la possibilité d'emprunter un broyeur de végétaux dans un point-relais: communes, associations, jardineries.



Inscription: https://compostage.agglo-pau.fr/modules/compostage/index2.php

Téléphone: 05 59 14 64 30

L'ÉCOLE, LA RESTAURATION SCOLAIRE.

L'ECOLE

Lundi 2 septembre, 93 enfants ont retrouvé leur école.

La commune a profité de ces 2 mois de vacances pour réaliser des travaux d'amélioration et d'entretien du bâtiment de l'ancienne Mairie à usage scolaire et péri-scolaire.

- Le bureau de la directrice jusque là mal situé au 1er étage, côté cour de la Mairie, a été installé à côté du portail d'entrée.
- L'isolation de la garderie et de la 4ème classe a été améliorée.
- Des éclairages LED dans toutes les classes.
- La toiture et la zinguerie réparées.
- Peintures extérieures et planches de rives remplacées.
- Traçage au sol dans la cour de récréation.

Les travaux d'un montant de 50.000€ sont subventionnés à hauteur de 60% par la CAPBP Communauté d'Agglomération Pau Bearn Pyrénées et le Conseil Départemental.

De plus la commune a acheté un second TBI (tableau blanc interactif) et 2 ordinateurs portables.







Le bio fait son apparition.

Depuis la rentrée, les repas sont fournis par la cuisine communautaire.

Des repas standards ou végétariens sont livrés tous les jours suivant le choix lors de l'inscription.

Depuis le mois de novembre un menu végétarien (loi égalim) est servi à tous les enfants une fois par semaine.

Le BIO est intégré dans les menus au minimum deux fois par semaine principalement pour les produits laitiers et les fruits.

Les enfants sont invités à s'exprimer en donnant leur avis sur un plat tous les mois.

Ils votent sur le plat proposé, exemple en septembre « purée d'artichaut » : 35 ont beaucoup aimé sur 71 votes, en octobre « bœuf asiatique » 35 ont beaucoup aimé sur 69 votes, et lors du vote du 6 décembre « la tartiflette » a obtenu une large majorité.

Le pain est désormais livré par la boulangerie Lassus à Arbus.

Nous espérons que ce changement satisfait pleinement vos enfants.



DU COTÉ DE NOS ASSOCIATIONS.

Comité des fêtes :

Coup de chapeau à cette jeune équipe encadrée par Audrey, Vanessa et Hamid pour les animations offertes au cours de cette année. Feu d'artifice et concert en juillet, animations, spectacles et repas pour la fête de la Saint-Martin avec en cadeau de clôture, un one man show gratuit, drôle et poétique de l'humoriste palois Gilles Llerena.

Cette participation à la dynamique de notre village a été encouragée par la présence de nombreux sirosiens qui ont partagé des moments festifs riches en détente et convivialité.

L'étoile béarnaise :

Les clubs de football de l'étoile béarnaise (Siros, Denguin), Poey de Lescar, l'Ayguelongue (Uzein, Bougarber, Beyrie) ont créé un regroupement pour les équipes de jeunes.

Belle initiative collective au profit des jeunes de nos villages.

Merci à toutes les associations pour les activités et animations qu'elles proposent tout au long de l'année. N'hésitez pas à les rencontrer et à consulter régulièrement leur calendrier, c'est un lien social indispensable qui fait vivre notre village.

Retrouvez le compte rendu détaillé de leurs activités dans le bulletin « VOz'assos »

LA POLICE MUNICIPALE.

LA POLICE MUNICIPALE DE PAU INTERCOMMUNALISÉE.

Depuis un trimestre les Sirosiens ont certainement aperçu des véhicules « POLICE INTERCOMMUNALE » qui circulent sur le territoire jusqu'au stade et aux abords des chemins de la saligue.

Les communes, avec peu ou pas de police municipale, confrontées à de plus en plus d'actes d'incivilités ont fait le constat que les Maires avaient du mal à assurer seuls leur pouvoir de police.

D'autre part la Police Nationale et la Gendarmerie ne sont pas en mesure d'intervenir sur des délits mineurs du quotidien, fonction qu'assurait avant le garde champêtre.

De ce constat est née l'idée de créer et de mutualiser, c'est à dire partager les coûts d'une police intercommunale.

Décision prise en Conseil Communautaire en Mars 2019, cette organisation est opérationnelle depuis le 1er Septembre.

18 communes ont signé une convention donnant 3 missions à cette police:

- ° Patrouilles et surveillance plusieurs fois par semaine sur un mode de passage aléatoire.
- ° Interventions planifiées sur des événements ponctuels (fêtes locales).
- ° Interventions dites d'urgence en appui de la Gendarmerie Nationale.

Ces policiers interviennent dans la commune sous la responsabilité du Maire.

Fort de 5 policiers municipaux armés dont un maître-chien, ils sont dotés d'un fourgon et d'un véhicule léger.

Police de proximité, en contact avec les habitants, au service de la population, ils sont là pour désamorcer les conflits, agir au plus tôt à la naissance de délits mineurs. Ils participent au mieux vivre ensemble.



IDELIS: LA LIGNE P8 À L'ENTRÉE DU VILLAGE.



Depuis le 8 Juillet, le bus IDELIS est arrivé chez nous : ligne n° 8

Le point d'accès se trouve au rond-point de POEY de LESCAR (Devant l'hôtel des entreprises).

Vous trouverez sur ce lien tous les renseignements utiles (horaires, circuit) :

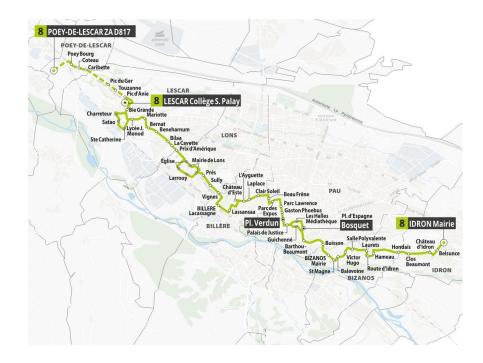
http://www.reseau-idelis.com/1057-FLEXILIS-Ouest.html (onglet: "mon voyage")

Ou

http://www.idelis.fr/affichage.php?id=1185&visu=1

Renseignements:

Téléphone: 05 59 14 15 16

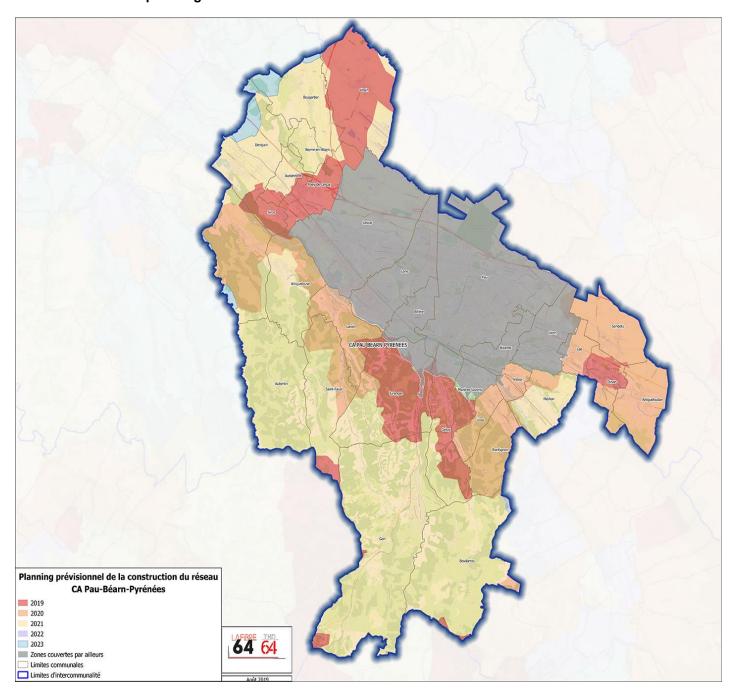


Nos jeunes l'ont déjà adopté essayez le à votre tour.

LA FIBRE À SIROS EN 2020.

Le déploiement de la fibre dans les Pyrénées-Atlantiques est porté par le Département, les Communautés de Communes et les Communautés d'Agglomération qui se sont associés pour créer le Syndicat Mixte La Fibre64. Suite à un appel d'offres, THD 64, filiale de SFR FTTH, conçoit, finance, construit, commercialise, maintient et exploite le réseau à Très Haut Débit des Pyrénées-Atlantiques.

La société SCOPELEC a débuté les travaux au dernier trimestre 2019. Ci-dessous carte du planning de la construction du réseau sur notre zone.



Vous pouvez consulter le site internet <u>www.lafibre64.fr</u> dans lequel les informations sont disponibles. Si des modifications doivent avoir lieu dans les dates ou secteurs de déploiement, ces informations seront alors publiées directement sur ce site.

RÉALISATIONS 2019.



- La façade de l'ancienne Mairie a été rénovée, mettant ainsi en valeur les galets en renforçant son caractère béarnais.
- Reprise de l'ensemble de la toiture, des gouttières de la zinguerie.
- A l'étage aménagement de 2 bureaux dédiés aux associations avec réfection de l'éclairage led, mis en conformité détection incendie et isolation des combles.
- Sur le parking mise en place de cheminements permettant aux personnes à mobilité réduite de se déplacer en toute sécurité dans le respect des normes en vigueur.
- Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 60% par la CAPBP et le Conseil Départemental.

Les toitures :

 Réparation des couvertures de la Maison Pour Tous, du Bayle et du Clocher de l'Église.



LE CCAS.

Les activités du CCAS

Le repas des aînés.



90 participants, les élus, les Maires d'Aussevielle et de Siros se sont retrouvés à la Maison Pour Tous de Siros le 3 février 2019, pour le traditionnel repas des aînés.

Avec le traiteur David VELLA aux fourneaux et les élus au service, le repas s'est déroulé dans une belle ambiance. L'animation a été assurée par la chanteuse Sylvia, pour le plus grand plaisir de tous. De jeunes couples ont investi la piste de danse une bonne partie de l'après-midi.

Les ateliers jeunes.

Trois jeunes ont participé aux ateliers durant les vacances de printemps.

Lola, Aurélien et Fabien encadrés par Clément du service technique et d'un élu, ont effectué des travaux de peinture : abri bus, bancs, portail du cimetière, couverture des tags.



Le plan canicule.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Siros met en place tous les étés le plan canicule

Le Maire recense, à titre préventif, les personnes âgées et handicapées isolées à leur domicile, afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le Préfet, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

Les personnes âgées de 65 ans et plus. Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.

Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages (A.A.H., A.C.T.P., carte invalidité, reconnaissance de travailleur handicapé, pension invalidité ou pension militaire d'invalidité, victime de guerre)

N'hésitez pas à vous inscrire chaque année.

Les petits plus pour ma santé.

Le CCAS a organisé 5 ateliers animés par Isabelle ETCHEVERRY naturopathe sur la période du 5 novembre au 17 décembre 2019.

Une quinzaine de volontaires y ont participé.

Les thèmes : marche et respiration, secrets des aromates et graines germées, nutrition antidouleur, l'importance de l'eau et enfin sucre et gourmandise.

Lors du second atelier chaque participant est reparti avec son petit pot de graines à faire germer et à goûter. Le dernier atelier a été consacré à la confection et dégustation de pâtisseries sans sucre.

Les participants sont repartis de chaque séance avec des « petits plus » pour une meilleure hygiène de vie.

Collecte alimentaire.

Le CCAS a réceptionné les denrées alimentaires remises par les Sirosiens lors de la collecte nationale du 29 au 30 novembre 2019.

Les dons ont été remis aux bénévoles de la banque alimentaire, qui en confient la répartition aux associations caritatives (resto du cœur, la soupe de nuit...).

LA GESTION DE LA SALIGUE.

Un bien Commun.

45% des 228ha de la commune est constitué de saligues.

La commune en possède 80ha en propre et les 23ha restant appartiennent à 12 propriétaires privés. Ce territoire est la partie la plus importante de notre patrimoine.

Une richesse à protéger.

Les saligues, le long du Gave font partie des ensembles naturels à protéger en priorité, au regard des habitats naturels et des pressions qui s'y exercent. C'est un trésor unique de biodiversité à nos portes.

- Pas moins de 25 habitats naturels recensés.
- Un inventaire de la faune réalisé en 2004 indique que 160 espèces sont susceptibles d'être observées, 50 ont été inventoriées.
- Une flore remarquable avec 2 espèces protégées au niveau national, 5 espèces protégées au niveau régional, 7 espèces rares dans les Pyrénées Atlantiques, 13 espèces d'orchidées inventoriées.

Mais les pressions sont importantes et nombreuses :

- Rejets polluants en milieu naturel.
- Dépôts sauvages.
- Compétition avec les plantes invasives.

Les panneaux d'interdiction, les barrières métalliques s'avèrent insuffisants à contenir les incivilités sur un territoire perçu comme n'appartenant à personne.

Les extractions de granulat en lit mineur et en lit majeur ont eu pour principale conséquence un abaissement de la nappe alluviale d'origine et la déconnexion de la saligue vis à vis du Gave.

La saligue de Siros est située en aval immédiat du PNU, Parc Naturel Urbain, de la CAPBP, Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées. Il paraissait logique dans le cadre de la réforme territoriale d'en conforter son extension pour bénéficier de la logistique d'entretien, de surveillance et de pouvoir de police.

Comment est protégé la saligue aujourd'hui.

La démarche cohérente de préservation, d'aménagement, de gestion et d'ouverture au public commence par la protection du site.

L'intérêt patrimonial de la saligue était reconnu par 2 classements règlementaires, Natura 2000 et ZNIEFF, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique.

La commune a complété ces 2 classements :

En 2016 : il est demandé au Département son classement en zone ENS, Espace Naturel Sensible. Sur cet espace le label permet, ce qui n'existait pas auparavant, d'exercer un droit de préemption sur les transactions.

Par ce mécanisme le Conseil Départemental est systématiquement avisé de ventes de terrains sur l'Espace Naturel Sensible et se concerte avec la commune pour décider d'exercer ce droit.

En 2020, le PLUI, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, confortera encore ces protections avec la mise en place des trames Bleues (le Gave) des trames Vertes (La saligue). Il interdira les carrières sur les terres agricoles.

Une exploitation respectueuse des boisements.

Sur une parcelle de la saligue, partiellement plantée en peupliers, après avis de l'ONF, Office National des Forêts et du conseil de techniciens de Alliance Bois et Forêts, la commune va faire procéder à l'abattage, dans le cadre d'un plan de gestion, à l'exploitation et la replantation sur cette parcelle.

Il s'avère que cette plantation a atteint sa limite de croissance.

Les troncs seront débités en 3 catégories :

- La base utilisée en emballage. Cagette de fruits.
- Le milieu pour les feuilles internes du contreplaqué.
- La cime pour la pâte à papier.

Les hêtres, acacias seront utilisés en bois énergie.

Les nouvelles plantations tiendront compte de l'hétérogénéité du sol, de l'abaissement de la nappe et utiliseront de nouveaux hybrides plus adaptés à la sécheresse : peupliers, acacias à fût droit et floraison abondante et longue au bénéfice des abeilles.

LA SALIGUE SENTIER D'INTERPRÉTATION.

En solitaire, en famille, en groupe, de Siros, de Denguin ou d'ailleurs nombreux sont les randonneurs et promeneurs à parcourir le sentier de la saligue du gave de Pau.

Il devenait nécessaire de mieux les accueillir et les aider à découvrir la faune, la flore et ainsi leur rappeler que la vie des Sirosiens a été intimement liée à celle du Gave et de sa saligue.

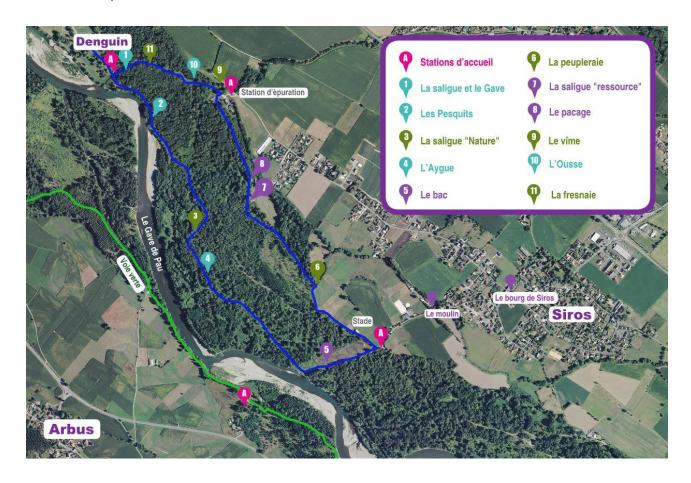
L'idée de mettre en place un sentier d'interprétation remonte à la CCMB, Communauté des Communes du Miey du Béarn. Lorsque nous avons rejoint la CAPBP, Communauté d'Agglomération de Pau Béarn Pyrénées, les 3 communes Arbus, Denguin et Siros se sont assurées que cette idée suivrait et se matérialiserait.

La scénographie, les panneaux montreront des images de végétaux, animaux et illustreront des témoignages de ce qu'était la salique autrefois. Le sentier s'appellera « mémoire de salique ».

Durant 3 ans les 3 communes accompagnées par des amoureux et connaisseurs de la saligue ont travaillé avec l'équipe du service Nature Patrimoine Végétal de la CAPBP, et du bureau d'études au Fil du Temps. Cet aménagement sera le pendant, à l'Ouest de l'agglomération, de celui de la Forêt du Bastard au Nord Est de Pau.

Les mobiliers, les panneaux, mâts et totems de conception robuste avec silhouettes découpées et images sérigraphiées sont en cours de fabrication.

Le coût de l'ensemble est pris en charge par la CAPBP. L'installation est prévue début 2020. Il vous sera communiqué la date d'ouverture prochainement. Nous vous souhaitons par avance une bonne découverte.



"Memoria de Saliga"

Sentier

de découverte de la Salique.

Installation : début 2020



Entre Siros et Denguin, découvrez le parcours d'interprétation (4,5 km) "Mémoire de saligue".



La "saligue", terme local qui désigne la végétation typique bordant les rives du gave de Pau, est un espace boisé composé d'une mosaïque de milieux favorisant la biodiversité. C'est également un espace faisant partie intégrante du patrimoine béarnais. Tout au long du sentier, à l'aide d'un parcours éducatif et pédagogique, des stations d'interprétation vous permettront de mieux comprendre ce lieu patrimonial si précieux pour l'avenir.

Mât d'interprétation thématique

Exemple de visuel pédagogique

Un boisement
au bord de l'eau

La saligue est un boisement naturel qui se développe dans le lit
majeur (espace de débordement) de la rivière. C'est un type d'habitats
caractéristiques des berges du Gave de Pau. Depuis longtemps, les
divagations larges de la rivière et les cruse entraînent un rajeunissement
règulier des milieux qui la composent allant d'herbites immer ges jusqui aux
saulaies puis chénables en passant par divers stades.

Pos plantes diverses

La registion de la Siègre se regett en foncton de la nature du sel de la figure provincient ou entre
printe provincient de la siègre provincient ou entre
printe provincient de la siègre provincient ou entre
printe provincient de la siègre provincient de la diverse de la siègre provincient de la siègre de la siègre provincient de la siègre provincient











LE PLUI.

URBANISME : LE PLUi, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Un Acte fondateur pour la nouvelle agglo de PAU

L'urbanisme de la commune est réglementé par le PLU, Plan Local d'Urbanisme mis en place depuis 2008.

Ce document ne prend pas en compte les dernières lois dont celles de Grenelle 1 et 2 et leurs 201 décrets d'application, de plus les PLU doivent être conçus dans un cadre plus large que celui de la commune, celui de la commune à laquelle elle appartient. Ceci pour mieux appréhender tous les aspects du cadre de vie des habitants, santé, mobilité, transports, équipements publics, commerces....

Cette refonte commencée avec les 14 communes de la CCMB, Communauté des Communes du Miey du Béarn, a été reprise en 2017 dans le cadre des 31 communes de la nouvelle agglo.

Ce travail obligeait à une réflexion, une concertation entre des territoires qui ne se connaissaient pas et qui n'avaient rien réalisé ensemble auparavant. Il a demandé beaucoup de planifications, visites des territoires et nombreux allers et retours entre les communes et les services d'urbanisme de l'agglo. De nombreuses réunions ont été nécessaires sur chacun des sujets. Les commissions urbanisme des Conseils Municipaux, les maires donnaient leur avis au fur et à mesure de l'avancement du processus.

Nécessité de cohérence.

Tout PLU doit être en conformité avec la législation nationale mais aussi le SCoT, Schéma de Cohérence Territorial et le PLH, Plan Local de l'Habitat. Il décline à un niveau plus bas, celui de la commune, l'application des objectifs de développement durable, définit les règles contenues dans les textes de loi. Comme par exemple :

- o La Réduction des déplacements, la mobilité.
- La protection des terres agricoles.
- o La protection de la faune, de la flore, des paysages.
- o La prise en compte du patrimoine.

Ce PLUi privilégie la réhabilitation et revitalisation du vieux centre de Pau, arrête le mitage des zones périurbaines, regroupe les nouvelles constructions dans le centre des villages à l'intérieur du périmètre appelé TUC, Territoire Urbanisable Constructible et rend des surfaces à l'agriculture.

Son application à Siros.

Un quota de 38 constructions pour les 10 ans à venir qui devront être réalisées sur des parcelles à l'intérieur de ce périmètre central.

Quelques parcelles rendues à l'Agriculture.

Les terrains agricoles protégés, interdiction des carrières et gravières.

Les dossiers d'urbanisme, permis de construire, demande préalable, certificat d'urbanisme, permis d'aménager... continuerons à être déposés en mairie et à être instruits par le service Application du Droit des sols de l'agglo qui utilisera le PLUi, dès Janvier 2020.

LE MOT DU MAIRE.



Chères Sirosiennes, chers Sirosiens,

Ce bulletin retrace les événement et réalisations d'une année bien chargé.

Tout d'abord je tiens à remercier l'équipe municipale pour son implication à mes côtés durant toute l'année et l'ensemble du personnel communal pour son professionnalisme.

A l'évidence les contributeurs à ce bulletin municipal nous parlent tous du vivre ensemble.

Vivre ensemble c'est apprendre dès l'école dans des bâtiments plus fonctionnels et agréables.

C'est aussi pratiquer la démocratie en permettant aux enfants de donner leurs avis en votant pour leurs repas que nous voudrions encore plus bio.

Vivre ensemble c'est savoir créer un lien intergénérationnel entre les enfants les parents et les bénévoles qui assurent inlassablement les activités périscolaires.

Vivre ensemble c'est trouver une bonne communication entre les agents, les élus et les administrés.

Vivre ensemble c'est s'impliquer dans le fonctionnement des Associations, participer aux manifestations et les soutenir par votre présence.

Vivre ensemble c'est aussi se donner un cadre règlementaire, le PLUi pour habiter en harmonie dans son environnement.

Vivre ensemble c'est contrôler et réduire les incivilités et rendre notre environnement plus sûr avec la participation de tous.

Vivre ensemble avec le CCAS c'est organiser la solidarité en restant à l'écoute de tous.

Vivre ensemble c'est être un citoyen de la planète éco responsable. Il nous appartient d'entretenir nos 100 hectares de saligue, d'en prendre soin et de la faire connaître. Le sentier d'interprétation, Mémoire de Saligue, nous permettra de découvrir la richesse de ce patrimoine.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2020.



Christophe Pando, Maire de Siros.